

Vos contacts privilégiés

Ils vous informent

ADIL Martinique

CCAS

France Services

CACEM – Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

Ils vous accompagnent

ECM RENOVBAT
ADELES
KAZ CONSEIL RENOV
CMAPI

Aide à l'amélioration de l'habitat



La CACEM soutient les propriétaires bailleurs les plus précaires dans la réalisation de travaux d'amélioration du bâti.

Propriétaire bailleur

Fondations

Toiture

Menuiseries



Type de travaux

Renforcement des fondations,
Réparation de la toiture et des menuiseries,

Raccordement au réseau électrique,
Augmentation de la performance énergétique
du logement,

Accessibilité du logement PMR,

Accessibilité à l'eau potable, évacuation des
eaux usées,

Réduction des nuisibles (l'amiante, termites,
plomb, humidité),

Extension du logement.



Montant de l'aide

Bénéficiez jusqu'à 3000 € selon vos
conditions de revenus.



En complément

Accédez dès à présent aux aides financières
cumulables, disponibles à la rubrique "
Dispositifs cumulables".

Pièces justificatives

✓ pièce d'identité recto/verso des occupants

✓ titre de propriété

✓ dernier avis d'imposition

Liens utiles

✓ Site de la CACEM

✓ La CACEM